

LA PERSPECTIVE DE L'AGIR SOCIAL
SUR LES CONTENUS DE CONNAISSANCE EN CLASSE DE LANGUE :
DE LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE À LA COMPÉTENCE INFORMATIONNELLE

Présentation

L'UNESCO a publié en 2008 une *Introduction à la maîtrise de l'information* (FOREST WOODY HORTON, Jr, 2008) dans laquelle le premier texte de référence cité est la Déclaration de Prague de septembre 2003 intitulée « Vers une société formée à la maîtrise de l'information ». Ce document avait été rédigé par des experts de 23 pays différents de la *National Commission on Library and Information Science* et du *National Forum on Information Literacy* à la suite d'une Conférence réalisée à Prague les 20-23 septembre 2003, avec de même le soutien de l'UNESCO, sur le thème de la « compétence dans l'usage de l'information ». Les deux premiers « principes de base » énoncés dans cette Déclaration de Prague sont les suivants :

- *Mettre en place une société de l'information est la clé du développement social, culturel et économique des nations et des communautés, des institutions et des personnes, pour le XXI^e siècle et au-delà.*
- *La compétence dans l'usage de l'information comprend la reconnaissance de ses besoins d'information et les capacités d'identifier, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information – ainsi que de la créer, de l'utiliser et de la communiquer efficacement – en vue de traiter des questions ou des problèmes qui se posent ; elle est préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie.*

À partir du moment où l'on fixe comme objectif à l'enseignement-apprentissage des langues étrangères la formation d'un « acteur social » à l'usage des langues, comme le font les auteurs du *Cadre Européen Commun de Référence (CECR)*¹, c'est nécessairement cette « compétence dans l'usage de l'information » ou « maîtrise de l'information » que l'on doit viser chez les apprenants. Or la *compétence informationnelle* intègre, comme on le voit bien ci-dessus dans la Déclaration de Prague, des capacités bien plus nombreuses et diversifiées que la seule compétence de communication.

Cette expression de « compétence informationnelle » est d'ores et déjà courante chez les spécialistes, et elle a en outre l'avantage de reprendre le modèle d'autres expressions elles aussi consacrées telles que « culture informationnelle » et « veille informationnelle ».² Contrairement aux définitions « en extension » (par énumération exhaustive des composantes) comme celle donnée par les auteurs de la Déclaration de Prague, je propose ici de la compétence informationnelle une définition plus synthétique et surtout plus adaptée aux exigences et aux défis de la mise en œuvre de la perspective actionnelle en classe de langue : **la compétence informationnelle est la capacité à agir sur et par l'information en tant qu'acteur social**. Je reprends dans l'ordre les différentes opérations correspondantes énumérées par les

¹ Cf. « La perspective privilégiée ici est, très généralement aussi, de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. » (CECR 2001, p. 15)

² Dans l'expression « maîtrise de l'information », le terme de « maîtrise » a l'inconvénient de suggérer immanquablement le niveau le plus élevé de compétence. Pas seulement en didactique des langues-cultures, apparemment, puisque que l'auteur de l'*Introduction à la maîtrise de l'information* juge bon de préciser que « en réalité la maîtrise couvre un large éventail de fonctionnalités individuelles, dont chacune peut être observée et mesurée sur une échelle des compétences – débutant, intermédiaire et avancé » (p. 4).

auteurs de la Déclaration de Prague – même si leur typologie peut faire débat, et que l'on peut en proposer bien d'autres – : **agir sur l'information** implique de l'identifier, la trouver, l'évaluer, l'organiser et au besoin en créer ; **agir par l'information** implique de l'utiliser et de la communiquer.

Je me propose dans mon intervention de montrer :

- pourquoi l'approche communicative limitait *de facto* le traitement de l'information par les apprenants à la transmission de contenus d'information ;
- pourquoi la mise en œuvre de la perspective actionnelle en classe de langue implique d'y passer d'un paradigme de l'« information-communication » – maintenu par les auteurs du *CECRL* en contradiction avec l'objectif de formation d'un acteur social qu'ils assignent par ailleurs désormais à l'enseignement des langues-cultures – à un paradigme de l'« information-action » ;
- comment concrètement la non prise en compte par les auteurs du *CECRL* produit des limitations et même des incohérences dans certaines grilles proposées dans ce document ;
- comment sont conçus et organisés les référentiels de compétence informationnelle d'ores et déjà de nombreux existants, en particulier dans la formation dite « documentaire » ;
- comment concrètement la compétence informationnelle peut être travaillée dans les classes de langue : je prendrai à cet effet des exemples d'unités didactiques de manuels différents, en les réorganisant de manière à y introduire des activités d'action sociale sur et par l'information.

Plan (provisoire) de l'exposé

1. L'approche communicative et le paradigme de l'information-communication
2. Du paradigme de l'information-communication au paradigme de l'information-action
3. La prise en compte de l'action sociale dans le *CECRL*
4. Le paradigme de l'information-communication dans le Cadre européen commun de référence pour les langues
5. Vers une prise en compte de la compétence informationnelle

Bibliographie (provisoire)

BAUVAIS Virginie. 2000, *Gérer les connaissances. Défis, enjeux et conduite de projet*, CIGREF (Club informatique des grandes entreprises françaises), octobre, 101 p. http://cigref.typepad.fr/cigref_publications/RapportsContainer/Parus2000/2000_-_Gerer_les_connaissances.pdf,. Consulté le 16 avril 2008

BOUTINET Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris : PUF (coll. « Quadrige »), 2005 [1^e éd. 1990], 409 p.)

DCL (Diplôme de Compétence en Langues), site officiel : www.d-c-l.net.

FOREST WOODY HORTON, Jr., *Introduction à la maîtrise de l'information*, Paris : UNESCO, 2008, 112 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001570/157020f.pdf>.

PUREN Christian. 2006. « Explication de textes et perspective actionnelle : la littérature entre le dire scolaire et le faire social. », <http://www.aplv-languesmodernes.org//spip.php?article389>.

- 2007. « Histoire de la didactique des langues-cultures et histoire des idées », *Cuadernos de Filología Francesa* (revista del Departamento de Filología Románica, Área de Filología Francesa de la Universidad de Extremadura, Cáceres (Espagne), n° 18, octubre 2007, pp. 127-143. Mis en ligne avec l'aimable autorisation des responsables de la revue : <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1323>.